

LA RELOCALISATION DE L'ECONOMIE

Agnès Michel, responsable de la Commission Economie et Social
et Cyrielle Chatelain

Depuis plusieurs décennies il semblerait que les décideurs politiques et économiques aient oublié de se poser les bonnes questions : « **Qu'est-ce qu'on produit ? Comment on le produit ? Pourquoi on le produit ?** ». Il n'y a presque plus de production de biens de consommation courante en France, la grande majorité de l'alimentation bio doit être importée, l'industrie textile est anémique, les dernières usines d'électroménager ferment, le mobilier vient majoritairement de Chine, et les rares chaussures fabriquées en France sont souvent hors de prix pour la plupart des Français.

Tout ceci dans un contexte macro-économique contraint, puisque la France connaît un endettement de 1700 milliards d'euros, un déficit structurel d'environ 100 milliards par an et une charge de la dette de plus de 50 milliards annuels. Sans oublier l'état de la balance commerciale du pays, régulièrement déficitaire depuis 30 ans et en dégradation accrue depuis 2005, qui montre l'aberration des choix de productions de plus en plus éloignées des lieux de consommation, largement impulsés par des politiques publiques contraignantes. La PAC et son cadre de subventions attribuées sur la surface exploitée et non sur la qualité des produits, les normes sanitaires et de sécurité faites sur mesure pour les entreprises pratiquant de larges économies d'échelle et de main d'oeuvre, en concurrence déloyale des entreprises locales et respectueuses de l'environnement, la CDUC qui complique l'accès aux commerces de proximité dans les grands programmes immobiliers....

Ces politiques publiques accompagnent les arbitrages du monde financier. Or ce dernier, selon une stratégie qui lui est propre, multiplie les échanges de flux, pousse les entreprises dans lequel il a des participations ou des crédits (soit pratiquement toutes les entreprises du territoire) à produire des dividendes, bien avant de se préoccuper de l'activité de l'entreprise. Cela conduit à des délocalisations plus ou moins justifiées et à des pertes d'emploi constantes. Ceci mène aussi à une dépréciation progressive des immobilisations des entreprises et va à contre-sens de notre **besoin de produire local, proprement et réparer sur place pour consommer local, peu cher et de meilleure qualité.**

Or ce choix de société, qui a été décidé par une minorité et en s'opposant à toute concertation démocratique, s'avère très coûteux, pour les consommateurs, les travailleurs, les entreprises et la puissance publique, car il n'anticipe pas l'avenir.

La situation productive en France arrive à un point critique. Le pays s'est désindustrialisé, perdant plus d'un million d'emplois en 20 ans. Les paysans français tendent à disparaître, 3% d'entre eux arrêtent leur activité tous les ans. En trente ans, plus de 62% des emplois agricoles ont disparu. Leurs exploitations ne sont pas reprises, mais finissent soit en friche soit par grossir les exploitations voisines, sans que cela ne crée le moindre emploi supplémentaire. Les services restent de gros fournisseurs d'emplois (+28% en 20 ans), mais là aussi la logique de concentration (banques, telecom, administrations...) et les réorganisations constantes mènent à regrouper les activités dans certaines régions, en vidant d'autres, tout en diminuant graduellement le stock d'emplois futurs, la formation des salariés et la transmission des expertises métier. Il faut aussi noter que le secteur de la construction, après avoir beaucoup diminué, ne retrouve que son niveau d'emploi de 1982-83 et pas celui des années 70, où plus de deux millions de personnes travaillaient dans ce secteur.

Nous avons aujourd'hui 5 millions de chômeurs ou en sous-emploi, et la tendance est à l'augmentation de ce chiffre dramatique. **Depuis 5 ans, 1000 emplois sont détruits tous les jours.** Certains pensent que la croissance résoudra ce problème. D'autres considèrent qu'il s'agit d'une question individuelle et non de société, que les chômeurs doivent assumer leur situation, comme si elle était choisie. Aucune de ces interprétations n'offre de solution durable, car aucune n'analyse objectivement la cause de cet état de fait.

Le cœur du problème est que cette destruction systématique d'emplois est due au fait que **nous ne produisons plus ce que nous consommons.** Le système néo-libéral a voulu faire croire que les échanges mondiaux s'équilibreraient dans une spécialisation internationale du travail parfaitement rationnelle. Un choix politique a été fait, de ne pas s'embarrasser de l'industrie -et de ses ouvriers trop syndiqués- alors qu'on pouvait faire produire notre surconsommation à bas coût à l'autre bout du monde, sans considération des conditions de travail qui y étaient -et sont toujours- pratiquées. La France allait être spécialiste des services, un pays de « cols blancs » et d'industries « de pointe »...qualificatif douteux en ce qui concerne les centrales nucléaires, le concorde, les rafales, les pesticides...et le minitel.

Sauf que, en plus de l'irréalisme énergétique de ce modèle, nous n'avons même pas mis en place la politique de recherche et développement qui aurait pu compenser une partie des pertes d'emploi dans les secteurs traditionnels.

Il existe une sensation de perte de contrôle, largement confortée par la réalité des chiffres. Très peu de secteurs productifs en France sont moteurs, surtout si l'on fait une comparaison internationale.

Dans le secteur agricole, la France perpétue un modèle développé après la guerre. Nous sommes le premier pays consommateur de pesticides et produits phytosanitaires au monde, sans que ceci assure une alimentation de qualité pour tous. De fait, ce vieux modèle, qualifié de « conventionnel » ressemble étrangement à une voie de garage technologique, un peu comme les cassettes audio ou vidéo, qui ont semblé une bonne idée pour un temps, mais ont très vite été dépassées par les CD, DVD et les mp3. Persister dans la voie de l'agriculture intensive et chimique -alors que des techniques agricoles et de transformation performantes en agriculture biologique, en semences et races variées et en produits divers ont été développées ces dernières dizaines d'années- serait un peu comme continuer à utiliser le minitel plutôt qu'internet.

Les secteurs secondaires et tertiaires sont frappés du même mal. Les investissements industriels ont diminué de 10% en France seulement entre 2008 et 2010. Les entreprises privées n'investissent plus que 25% des dividendes nets dans la recherche, contre 35% en 1995. Quand à la recherche publique, elle n'atteint toujours pas les 1% du PIB, stagnant à 0,6%.

Comme pour l'agriculture, la France reste bloquée dans les années 50. Il ne s'agit que d'encourager des « champions » industriels ou financiers, en général de très grosses entreprises, privées ou pas, qui représentent de telles quantités d'emplois, que les politiques cherchent à tout prix à les préserver. C'est le cas du secteur automobile, presque sanctifié en France, à coup de primes à la casse et autres aides de l'Etat, extrêmement coûteuses, et dont le seul objectif est d'éviter la disparition pourtant inéluctable de ce symbole déjà archaïque de la « modernité ». Alors même qu'une politique de recherche, à la fois privée et publique, sur les moyens de transport de demain, moins énergivores et moins individuels, permettrait d'anticiper sur l'avenir, et éviter de devoir acheter des brevets aux pays qui auront, eux, innové dans ce secteur. Cela vaut également pour la production énergétique, les centrales nucléaires françaises, trop chères, peu sûres, et dont la date de péremption s'approche dangereusement, ne sont pas l'avenir de la production énergétique mondiale. Aucun EPR n'a été terminé à ce jour, accusant retard sur retard et multipliant leur prix par 3, jusqu'ici, ce qui ressemble de plus en plus à une impasse technologique, et à un très mauvais investissement industriel. Pendant ce temps de nombreux pays, la Chine, le Japon, l'Allemagne...investissent dans la recherche d'énergies renouvelables. Allons-nous également nous faire coiffer au poteau dans les techniques de démantèlement des centrales ?

Le problème du manque d'investissement dans la recherche et de la formation professionnelle touche le secteur industriel, mais aussi le secteur des services. Nous avons également des « champions » nationaux dans la banque et les assurances. Cependant ces très grandes entreprises font souvent le choix d'investir dans l'innovation de nouveaux produits de plus en plus complexes (comme les subprimes) plutôt que d'investir dans l'humain, que ce soit dans la part de l'accueil et conseil de la clientèle (qui se réduit inexorablement en termes d'effectifs), ainsi que dans la formation des salariés. Il est possible que dans quelques années, après le départ en retraite des baby-boomers, il n'y ait plus un seul banquier dans les banques, mais uniquement des commerciaux et des financiers. Cela pourrait sonner le glas de nos énormes groupes financiers, en raison de leur inutilité économique croissante. Si une banque ne sait plus financer l'économie productive, à quoi sert-elle ?

Enfin, la perte d'emplois industriels, agricoles et les concentrations dans le secteur des services touche inégalement le territoire français, générant une inégalité de fait entre les citoyens et compliquant les politiques publiques, que ce soit en termes d'aide sociale comme dans l'accès aux services publics.

La France d'aujourd'hui est extrêmement polarisée en termes d'emplois et de revenu. Il existe quelques très gros bassins d'emploi : l'Ile de France, les pôles dit de « compétitivité », autour de métropoles en voie de développement : Lille, Strasbourg, Aix-Marseille, Nantes...Les salaires y sont plus élevés et les taux de chômage globalement plus bas que dans le reste du pays. Selon l'endroit où l'on vit, les chances d'accès au travail ne sont pas les mêmes. Certains font donc des kilomètres quotidiennement pour aller travailler (ex : à Auxerre, 10 000 habitants sur 40 000 vont à Paris tous les jours). Ce qui représente un coût humain très lourd en terme de santé publique. Sans compter l'impact sur les infrastructures d'une région saturée comme l'IDF. Et il n'est pas possible, considérant le prix du foncier, de se rapprocher des centres d'emploi...depuis longtemps en crise de logement.

A ce manque d'emploi local et ces très longs déplacements contraints, s'ajoute une inégalité inadmissible en termes de services publics. En effet, les régions et départements désertés par les entreprises touchent moins d'impôts locaux alors même qu'avec un fort taux de chômage local, les collectivités territoriales doivent assumer des coûts sociaux importants (RSA...). Ces collectivités ne peuvent donc investir dans un développement économique durable, car tout leur budget part dans les aides sociales.

Comment accepter que vivre dans une zone géographique condamne au chômage et à la difficulté d'accès à l'éducation, la santé, les gardes d'enfant... ?

Dans le contexte électoral de 2012, on s'est mis à beaucoup parler de « produire en France ». Pourtant, ce n'est resté qu'un slogan, puisque peu de candidats ont fait des propositions concrètes concernant la mise en

œuvre d'une politique de relocalisation de l'économie. Les entrepreneurs et associations professionnelles ont déjà opéré une première prise de conscience depuis plusieurs années ; dans le cadre de la préservation de leur outil de travail (surtout quand il s'agit de matières premières), mais aussi parce qu'ils savent qu'ils vont devoir faire face à l'augmentation constante du prix des transports. Les transports représentent environ 40% de la dépense énergétique en France. Aucun parc nucléaire ne pourra remplacer l'énergie à très bon marché qu'est (encore un peu) le pétrole en terme de transports. Les 58 réacteurs nucléaires français ne produisent que 16% de la consommation énergétique française ; ajouter 100 réacteurs ne compenserait pas la fin de nos importations pétrolières. **Les industriels connaissent ces chiffres et réfléchissent déjà à quel sera leur marché de demain et d'après-demain : un marché local, de proximité.** De la même façon, l'ensemble des matières premières se renchérit, et des solutions de remplacement doivent être inventées. Par exemple, le pétrole ne sert pas qu'aux déplacements, c'est le matériau de base de nombreux produits, c'est le plastique.

L'enjeu est donc multiple pour le tissu économique français :

- assurer une ligne de production complète, de la matière première à la fin de vie de l'objet produit, et ce, localement
- développer l'innovation qui permettra de s'adapter au nouveau contexte énergétique et à la raréfaction des matières premières
- s'assurer que les produits vendus en France respectent les mêmes normes sociales et environnementales que la France et l'Union Européenne

Pour les écologistes, l'enjeu est encore plus large, car il s'agit de penser à la société dans sa globalité :

- réduire le chômage : en développant de nouveaux métiers, en favorisant l'innovation, et accompagnant la formation et la reconversion des salariés,
- favoriser l'émergence de nouvelles technologies que ce soit dans la production énergétique renouvelable comme dans les modes de production peu énergivores (par exemple dans l'agriculture) et plus riches en emploi qu'en capital, mais aussi dans les nouveaux matériaux (par exemple pour l'isolation des bâtiments) et les nouveaux produits correspondant à de nouveaux modes de consommations (produits de consommation courante, produits en circuit-court et durables) ; enfin dans le développement de nouveaux secteurs de production, comme le recyclage, la revalorisation des déchets et la réparation.
- améliorer le quotidien de nos concitoyens : notamment leurs conditions de travail, en rapprochant les lieux de vie et de travail, en développant des modes de gouvernance plus équitables et adaptés à de petites unités de production (aujourd'hui il n'y a pas de représentation syndicale pour les entreprises de moins de 10 salariés). Mais aussi en donnant du sens aux métiers occupés, par le développement d'activités socialement et environnementalement responsables.
- assurer l'égalité territoriale entre les régions : en termes de logements, d'accès aux services publics (éducation, santé, transport...), mais aussi en travaillant au maillage des différents types d'activité sur l'ensemble du territoire. **Il doit être possible au 21ème siècle de travailler dans la zone où l'on vit, et non à des dizaines de kilomètres de chez soi.**

Il s'agit aujourd'hui de s'extraire de la vieille opposition « économie de marché » contre « anticapitalisme », les deux ayant démontré leurs limites environnementales et sociales. **L'alternative se trouve dans une économie plurielle** où coexistent différents modes dont l'entreprise classique, mais aussi la gestion par les collectivités locales ou les formes d'ESS comme certaines formes coopératives, grâce notamment à une loi permettant les préemptions d'entreprises. Il s'agit aussi de s'extraire du modèle jacobin dans lequel toutes les solutions viennent invariablement du pouvoir central, soit directement, soit via ses antennes (préfets, sous-préfets, et toutes les agences sous leur contrôle direct). L'alternative réside dans une décision locale concertée, couplée à une intervention centrale concentrée sur le rééquilibrage entre les territoires.

La première des mesures à mettre en place serait donc une **véritable décentralisation vers les régions et les communautés de communes**. Nous croyons fermement au modèle d'une économie territorialisée, adaptée aux habitants de ces territoires et à leurs besoins, aux ressources locales, fournissant la formation et les emplois idoines. En effet, il ne s'agit pas de tomber dans un dirigisme planificateur peu démocratique et peu efficace. Nous croyons en l'accompagnement des élus locaux à la conversion écologique de l'économie, auprès des entreprises, associations, salariés, habitants... par la concertation et la mise en œuvre progressive. Rapprocher le décideur politiques de ses concitoyens apparaît essentiel, non seulement pour donner tout son sens à notre système représentatif, mais également pour que les politiques mises en place proviennent d'une réelle connaissance du terrain impacté.

Pour cela il faut donner les moyens à ces deux échelons territoriaux, c'est à dire une véritable autonomie de décision et de moyens. Il faudrait également que les régions puissent faire l'objet de redécoupages soumis

aux populations concernées, et que les communautés de communes soient dirigées par des élus au suffrage universel. Cet échelon remplacerait avantageusement la commune et le département (ces échelons ayant vocation à disparaître progressivement, selon les réformes déjà engagées).

Il faudrait surtout augmenter significativement le budget des régions pour accompagner entreprises et travailleurs dans leur conversion, en adaptant les services publics tels que les transports, la formation..., mais aussi dans l'accompagnement au financement des nouvelles activités.

La deuxième mesure ferait **évoluer la commande publique dans un sens favorable aux circuits-courts**, et donc aux emplois non délocalisables :

- faire évoluer le code des marchés publics, pour réserver une part des marchés aux PME innovantes environnementalement
- lancer un programme d'isolation des bâtiments publics, et d'aide à l'isolation des copropriétés
- aller vers le 100% bio -de proximité- dans les cantines et dans la restauration collective
- prendre en compte le coût carbone des projets présentés dans les réponses à appel d'offre public, ce qui favorisera les entreprises et matériaux locaux
- ...

Évidemment cette évolution de la commande publique ne pourra se faire sans la formation et l'aide à la conversion (et implantation) des agriculteurs vers le bio et des entreprises du bâtiment, entre autres. Il s'agit déjà de compétences régionales, à développer en concertation avec la population et les entreprises.

Une troisième mesure consiste à **encourager l'innovation**. Aujourd'hui la plupart des techniques de production, ainsi que les produits correspondant à nos critères environnementaux et sociaux sont à inventer. Pour faire émerger cette innovation, essentielle à la relocalisation d'une économie écologique, le financement public de la recherche fondamentale doit être renforcé. Nous avons vu que le manque d'investissement dans la recherche et développement impactait fortement le taux d'industrialisation et d'emploi en France. Le financement public doit progressivement passer de 0,6% à 2%.

Pour s'assurer du lien entre les entreprises et les laboratoires de recherche, sans pour cela que les labos soient inféodés aux entreprises, nous proposons la mise en place d'appels d'offre lancés par les labos publics, vers les entreprises innovantes et locales. Les PME seraient visées en priorité, pour leur réactivité, leur proximité et leur capacité à travailler d'égal à égal avec un laboratoire. Les entreprises de taille plus importantes seraient sollicitées dans le cadre de développements productifs plus lourds.

Enfin, il faut mettre en place les formations aux métiers durables. Par exemple, nous savons aujourd'hui qu'il existe un très fort potentiel d'emploi dans la rénovation du bâtiment. Afin de mettre en œuvre les chantiers qui permettraient de répondre aux besoins d'isolation des bâtiments (pour limiter la précarité énergétique et la consommation énergétique), un plan de formation doit être mise en place. Ces plans de formation doivent autant être réalisés lors de la formation initiale, que lors de la formation continue (dont l'accès doit être facilité – cf le projet éducation). Aider à l'évolution des pratiques sera l'un des enjeux majeurs de la transformation écologique de notre économie.

Nous sommes conscients que la conversion de l'économie actuelle, mondialisée, productiviste et concentrée sur les gains de productivité, ne pourra se faire sans moyens. Se pose la question de savoir comment convertir cette économie sans faire baisser le coût du travail ? Mais également définir comment faire que des entreprises s'installent sur l'ensemble du territoire ?

La puissance publique peut jouer sur deux leviers :

1/ **Une fiscalité favorisant les entreprises locales et respectueuses de l'environnement**, produisant pour la population locale, et créant des emplois locaux. Il s'agit de taxer les transports de marchandises, d'instaurer une contribution climat-carbone, et de mettre en place des subventions (à délai pré-fixé) aux entreprises s'installant dans des zones de peu d'activités et d'emplois.

2/ **Un accompagnement dans la recherche et l'obtention de financement** pour la création et l'implantation de ces entreprises. La Banque de France possède une expertise d'analyse financière pouvant aider les entrepreneurs à définir leur plan d'activité. La Caisse des Dépôts et Consignations détient une partie de l'épargne privée, aurait vocation à en collecter davantage, pour une utilisation dans des crédits aux entreprises innovantes environnementalement et responsables socialement. Les français possèdent plus de 2000 milliards d'euros d'épargne. Flécher cette épargne via des institutions financières publiques déjà existantes, regroupées dans un pôle financier public serait assez simple à mettre en place selon les syndicats professionnels du secteur. Plutôt que de nationaliser les banques, nous proposons la mise en place d'un service public de l'accès au crédit vert, qui viendrait en complément de ces dernières, ou plutôt en compensation d'un service qu'elles rendent de plus en plus difficilement aux entrepreneurs.

3/ **Le développement de monnaies locales complémentaires**, permettant de réorienter la consommation des ménages vers des entreprises et des commerces locaux. Les collectivités locales peuvent soutenir les initiatives de monnaie locale, (communication, accepter la monnaie dans différents services territoriaux (bibliothèque, piscine ...)). Mais elles ne peuvent se substituer à l'initiative citoyenne. Les monnaies locales

n'ont de sens que si elles partent d'un réel besoin. Elles sont un outil favorisant la rencontre entre la demande et l'offre sur les territoires.

Enfin, une série de mesures sont à prendre au **niveau européen**, d'une part car nos frontières sont bien celles de l'UE et non celles de la France, d'autre part car l'Europe reste à ce jour le premier marché mondial, avec ses 500 000 habitants, dont le pouvoir d'achat est en moyenne bien supérieur à celui du reste du monde, à l'exception des Etats-Unis, moins peuplés. Ce qui signifie que toute norme de production, impactant la possibilité de vendre dans l'UE, entraîne une modification de la production dans les pays exportateurs (comme la Chine...). Bien entendu, ces **normes sociales et environnementales**, à instaurer aux frontières de l'UE, par le biais de taxes dissuasives, doivent faire l'objet de contrôles indépendants à la source, afin de s'assurer de la légalité de la non-taxation des produits « propres ».

Il ne s'agit pas d'idéaliser ces mesures, en aucune façon un choix politique ne peut devenir une recette magique transformant à tout jamais la population et la planète. Chacune de ces mesures peut être détournée et provoquer l'inverse de ce qu'elle recherche. Développer la commande publique locale pourrait favoriser une corruption déjà existante, privilégier la recherche publique pourrait faire diminuer une recherche privée déjà déclinante (par exemple les laboratoires pharmaceutiques développent à 90% des molécules déjà existantes plutôt que d'en découvrir de nouvelles), décentraliser pourrait renforcer les baronnies politiques en place. Néanmoins nous croyons qu'un modèle privilégiant la concertation de proximité avec les populations et interlocuteurs concernés donnera tout de même des résultats plus positifs que notre système hyper-centralisateur, technocrate et embourbé dans une notion désuète du progrès. C'est un pari que nous faisons sur l'avenir, car le rôle des politiques est d'anticiper l'avenir pour assurer la meilleure vie possible à l'ensemble de la communauté humaine.

La Relocalisation de l'économie

Les éléments clés

Contexte

La France a perdu 1 million d'emplois en 20 ans.

Depuis 5 ans, 1 000 emplois sont détruits tous les jours.

5 millions de personnes en chômage ou en sous-emploi.

Les investissements industriels ont diminué de 10% en France entre 2008 et 2010.

Les entreprises privées n'investissent plus que 25% des dividendes nets dans la recherche, contre 35% en 1995.

La recherche publique stagne à 0,6% du PIB et ne parvient pas à atteindre les 1% du PIB.

Les enjeux

Développer les emplois durables non délocalisables, ainsi que des formations initiales et continues en lien avec ces emplois.

Assurer une production locale et favoriser les circuits courts.

Développer l'innovation qui permettra de s'adapter au nouveau contexte énergétique et à la raréfaction des matières premières.

Améliorer le quotidien : conditions de travail, mode de gouvernance des entreprises, améliorer la qualité des produits...

Assurer l'égalité territoriale : accès aux services publics pour tous, améliorer le maillage de différents types d'activités sur l'ensemble des territoires, réduire le temps de transport domicile – travail...

Les propositions d'Europe Ecologie Les Verts

- Mettre en œuvre une véritable décentralisation vers les régions et les communautés de communes afin de développer une **économie territorialisée adaptée aux habitants**.
- **Faire évoluer la commande publique afin de mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux** (faire évoluer le code des marchés publics, pour réserver une part des marchés aux PME innovantes environnementalement, lancer un programme d'isolation des bâtiments publics, prendre en compte le coût carbone des projets présentés dans les réponses à appel d'offre public...)
- **Encourager l'innovation**, notamment en passant le financement public de la recherche à 0,6% du PIB à 2%
- **Instaurer une fiscalité favorisant les entreprises locales et respectueuses de l'environnement** (taxer les transports de marchandises, instaurer une contribution climat-carbone, mettre en place des subventions aux entreprises s'installant dans des zones de peu d'activités et d'emplois...)
- **Soutenir la création d'entreprise** : en développant l'accompagnement à la création d'entreprise et en travaillant avec la Banque de France, La Caisse des Dépôts et des Consignation et avec les acteurs de la Finance Solidaire pour faciliter l'obtention de financement
- **Le développement de monnaies locales complémentaires**, permettant de réorienter la consommation des ménages vers des entreprises et des commerces locaux.
- Agir au niveau de l'Europe en **instaurant des normes sociales et environnementales aux frontières de l'Europe**

Les emplois verts

La transition écologique de l'économie créatrice d'emplois :

- 141 000 emplois directs et indirects dans les **énergies renouvelables** d'ici à 2020
- 440 000 emplois directs et indirects dans les économies d'énergies, notamment pour la **réhabilitation énergétique des logements**.
- 30 000 emplois dans le **secteur des transports en commun**.

Pour Vivre Mieux, nous devons créer des emplois :

- 200 000 emplois dans le **bâtiment** pour assurer la construction de 100 000 logements neufs par ans.
- 200 000 emplois pour une **prise en charge solidaire de la dépendance**
- 90 000 emplois pour ouvrir 400 000 **nouvelles places en crèches**